

Que M. le secrétaire soit chargé de donner communication des procédés aux Instituteurs du district de Montréal.

Résolu.—110. Sur motion de M. F. X. Létourneau, secondée par M. B. Marquette.

Que les remerciements de cette assemblée soient offerts à M. le surintendant de l'éducation par le secrétaire, pour la bonté avec laquelle il veut bien communiquer avec ce bureau.

(Signé) ANT. LÉGARÉ Président.

F. E. JUNEAU, Secrétaire.

Québec, 6 septembre 1845.

Voici la partie de la lettre de M. le Surintendant à laquelle l'assemblée fait allusion et qu'elle a fait publier.

Extrait d'une lettre de M. le surintendant de l'Éducation, adressée au bureau de l'Association des Instituteurs du district de Québec.

BUREAU DE L'ÉDUCATION,

Montréal, 1er sept. 1845.

M. le secrétaire,

Je ne dois pas vous dissimuler combien j'éprouve en ce moment de plaisir de pouvoir ainsi communiquer avec MM. les instituteurs, par l'entremise de leur association, que je regarde comme le corps personifié en elle; c'est un des nombreux avantages qu'ils ne manqueront pas sans doute d'apprécier comme résultant déjà de leur organisation, en une société régulière et imposante, dont les efforts vont si puissamment contribuer au bien et à l'honneur du corps enseignant, et à l'amélioration du sort des hommes si précieux dont la mission est d'éclairer les enfants de leurs concitoyens; car, l'association est un puissant levier. C'est en effet le moyen donné aux individus qui la composent cet esprit de corps, de progrès et de perfectionnement que, sans elle, jamais ils pourraient avoir au même degré.

Mais le bien que, avec tant de raison, on peut attendre de votre association, ne se bornera pas au corps enseignant, elle contribuera encore grandement à l'avancement de l'éducation et au bonheur de la société en général; d'abord, en faisant de l'enseignement une profession, un état aussi honorable qu'utile, et ensuite en formant, par le ministère de ses membres, des sujets capables pour tous les genres d'occupations honnêtes dans la vie active. Je ne saurais donc trop exhorter Messieurs les instituteurs à s'organiser en association, et à se former eux-mêmes, afin de mieux réussir à former les autres. C'est le meilleur moyen de se rendre dignes et influents, et d'acquiescer de plus en plus tous les jours des droits au respect, à la considération et aux contributions de la société pour leur faire une subsistance convenable. C'est de cette manière qu'ils atteindront infailliblement le but si louable qu'ils ont en vue.

Il est cependant des moyens accessoires dont Messieurs les instituteurs ne doivent pas négliger l'emploi, et, en qualité d'ami de leur association, je dois devoir attirer leur attention particulière sur les suivants, savoir :

- 1o. La formation d'une bibliothèque à l'usage des associés;
- 2o. La formation d'une caisse pour subvenir aux moyens de faire instruire, d'une manière plus pratique; ceux d'entre eux qui en ont besoin, et pour subvenir aux besoins de ceux qui, pour des causes impérieuses seraient tombés dans l'indigence;
- 3o. L'établissement d'une chaire d'enseignement à la charge de l'un d'entre eux, pour instruire, par voie de lectures ou autrement, pendant le temps des vacances, ceux qui ont besoin d'instructions particulières sur des branches d'éducation pratique;
- 4o. La formation d'un fonds pour l'impression d'ouvrages sur des sujets pratiques qui auraient été traités par quelqu'un des membres de l'association;
- 5o. L'adoption d'un costume particulier qui devrait consister en rien moins que la robe académique que les Instituteurs de l'association devraient revêtir pendant au moins les heures d'école et dans d'autres occasions solennelles.

Si à l'adoption de ces moyens, on ajoute un code de règles, d'après lesquelles tous les instituteurs instruits, moraux et sobres seront invités à former partie de l'association, je n'ai pas le moindre doute qu'elle ne devienne sous peu très nombreuse et très efficace; et que les contributions de ses membres, quelques faibles qu'elles soient, pour ces divers objets, ne forment bientôt des fonds très considérables.

Pour moi, j'ai de grandes espérances dans les bons effets attendus de votre association, surtout si celles de Québec et de Montréal agissent toujours avec parfaite intelligence entre elles, et je m'estimerai toujours heureux de pouvoir contribuer à les obtenir.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur.

J. B. MEILLEUR, S. E.

M. F. E. JUNEAU, Instituteur.

secrétaire de l'Association des Instituteurs du district de Québec.

BULLETIN.

A nos Abonnés.

Lorsque nous primes, il y a près de deux ans, la rédaction des *Mélanges Religieux*, nous ne le fîmes, comme nous l'annonçâmes alors, que pour ne

pas laisser échouer une œuvre que nous regardions et que nous regardons encore, dans les circonstances actuelles, comme grandement utile, pour ne pas dire absolument nécessaire aux intérêts les plus chers de l'Eglise du Canada. On doit comprendre que dans cette persuasion, il nous eût été pénible de la voir tomber de nouveau, et que malgré le mécompte où nous aurions pu nous trouver, il eût été de notre devoir de demeurer à notre poste aussi longtemps qu'il nous eût resté seulement quelque espoir de la voir subsister et que nous eussions été persuadé que notre retraite entraînerait sa suspension ou sa fin. Mais aujourd'hui que l'œuvre paraît et doit pouvoir facilement se passer de notre assistance, nous croyons pouvoir aussi, en toute sûreté de conscience, rentrer dans une carrière qui revient mieux à nos goûts et pour laquelle nous croyons encore beaucoup plus d'aptitude que pour celle que nous venons de fournir. Ce ne peut donc être qu'avec un sentiment de plaisir, (quoique nous n'ayons jamais eu et que nous n'ayons encore à nous plaindre d'aucun désagrément particulier relativement à notre carrière éditoriale,) qu'il nous est permis d'annoncer aujourd'hui à nos lecteurs que nous laissons la rédaction des *Mélanges* et que nous retournons immédiatement reprendre la desserte de la cure de St-Jean-Baptiste. Nous partons même plutôt que nous nous y attendions : car il est tout probable que nous serons parti, lorsque le présent numéro paraîtra. N'ayant juste que le temps nécessaire pour nous préparer à notre départ, on comprend qu'il nous est impossible, quand même nous en aurions la volonté, d'entrer dans aucune appréciation de notre œuvre, quoiqu'il eût été peut-être convenable de le faire. Toutefois, cependant, comme nous croyons que le lecteur n'a pu se tromper sur la légitimité, l'importance et le mérite de son but, et qu'il a été à même aussi de suivre nos efforts et nos travaux, il vaut peut-être autant et mieux le laisser à sa propre appréciation pour le passé. Nous croyons pourtant devoir profiter de cette circonstance pour l'assurer, (malgré ce qu'on en a pu dire,) que nous n'avons jamais rien publié sous l'influence de la gratitude ou d'une autorité supérieure, contre nos opinions et nos principes, et que nos écrits ont toujours été la fidèle expression de nos sentiments et de nos convictions. Quand à l'avenir, nous croyons pouvoir assurer que l'esprit et le but du journal seront toujours le même, mais il est évident que nous ne pouvons rien dire sur le mérite et les talents de notre successeur, puisque nous n'avons pas encore l'honneur de le connaître, et que nous n'en savons pas même le nom. Nous n'avons pourtant nul doute qu'il ne puisse s'acquitter mieux que nous de la rédaction des *Mélanges*, et l'intérêt que nous portons à l'œuvre et plusieurs autres motifs qu'il est facile maintenant au lecteur de supposer, nous engagent à le lui souhaiter bien cordialement.

En prenant congé de nos abonnés, nous les prions de vouloir bien nous permettre de les remercier du gracieux encouragement dont ils nous ont honoré, et d'en accepter toute notre gratitude et notre reconnaissance.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

ROME.

—Après une neuvaine préparatoire qui a eu lieu dans les principales églises de Rome, la fête de l'Assomption y a été célébrée avec une grande pompe. Le Pape est allé à la basilique Libérienne, où le cardinal Patrizi, Vicaire de Sa Sainteté et archevêque de cette église, a officié pontificalement. Après l'évangile, M. Achille Marsigli, du collège des Nobles, a prononcé un éloquent discours latin en l'honneur de la Reine du ciel. La messe terminée, le Saint-Père s'est rendu, sur un trône portatif, à la galerie qui domine le portail de la basilique, et de là il a donné à une multitude immense la bénédiction papale, avec indulgence plénière. Ensuite il est retourné à sa résidence du Quirinal, salué par les vives acclamations du peuple. *Ami de la Rel.*

FRANCE.

—Les pèlerins qui se sont rendus vendredi, 29 août, dans l'église d'Argenteuil, y ont été témoins d'une cérémonie qui a édifié toute la ville, et dont l'éclat était encore rehaussé par le concours des fidèles, toujours si nombreux à Argenteuil les jours consacrés à honorer la précieuse relique qu'on y conserve.

Il n'y a pas encore quatre mois qu'un jeune homme appartenant à l'Eglise anglicane, conduit par la curiosité, avait pris pour but de promenade une visite à Argenteuil. Ce jour-là commençait la neuvaine solennelle de l'exposition du reliquaire dans lequel on conserve la tunique de Notre-Seigneur Jésus-Christ. La plus grande pompe y était déployée. Le prédicateur était en chaire et montrait l'Eglise catholique éclairant tous les peuples, parce que seule elle est dépositaire des vérités qui conduisent au ciel, et la croix se promenant en triomphatrice dans toutes les contrées de l'univers connu.

Dès ce moment tout fut décidé pour notre jeune artiste : il se fit instruire par M. l'abbé de Fontvieille, et c'est dans les mains de ce missionnaire